



Communiqué de presse du 28 nov.08

## **Pollution lumineuse à Paris : La Ville-lumière sait éteindre les siennes !**

Paris, le 28 octobre 2008 : A l'initiative du Groupe des Verts, la Mairie de Paris vient d'adopter un vœu relatif aux économies d'énergie liées aux illuminations de Noël.

Ce vœu stipule, notamment, que les illuminations de Noël devront être démontées au plus tard à la mi-janvier et qu'elles ne pourront être allumées qu'entre la tombée de la nuit et minuit.

Agir pour l'Environnement se félicite que la Ville de Paris ait adopté un vœu de bon sens qui permettra de faire des économies d'énergie et se traduiront par des économies budgétaires.

Selon Stéphen Kerckhove, délégué général d'Agir pour l'Environnement, « *ce vœu, adopté en pleine période de pics de consommation électrique, est une invite à la responsabilité individuelle et collective qui devrait inspirer les autres villes de France. Que la Ville-lumière sache éteindre les siennes est la preuve que le degré de convivialité des fêtes de fin d'année ne peut durablement être proportionnel au gaspillage énergétique résultant d'un nombre toujours plus grand d'ampoules allumées.* »

Dans le cadre de la campagne « *Illuminations de Noël : le grand gaspillage !* », Agir pour l'Environnement, en partenariat avec le Réseau Action Climat, le Réseau Sortir du Nucléaire et l'Association Nationale de la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturne, relève que chaque kWh supplémentaire utilisé pour l'éclairage en période de pointe de consommation a un bilan carbone avoisinant les 600 grammes de CO<sub>2</sub>. En moins de 10 ans, les points lumineux ont cru de plus de 30% en France.

Face à cette explosion lumineuse, les collectivités locales doivent s'engager à réduire significativement dans le temps et dans l'espace cette pollution lumineuse qui a un impact significatif sur la biodiversité nocturne.

**Contact presse :**

**Stéphen KERCKHOVE – Agir pour l'Environnement – Tél. 01.40.3102.99**